



INSCRIPTIONS ET TARIFS 2023-2024 (une inscription par élève)



ACCORD MUSICAL ESSARTAIS (AME) <https://amessartais.fr>

1 rue Armand de Rougé (à la Capéterie, près de la bibliothèque), 85140 LES ESSARTS (Essarts en Bocage)

Nom et Prénom du représentant légal		Nom et Prénom de l'élève	
-------------------------------------	--	--------------------------	--

Procédure inscriptions 2023-24

Etape 1 : Fixez le jour et le créneau horaire avec l'enseignant concerné soit :

- durant le cours pour les élèves déjà inscrits l'an passé
- par téléphone avec l'enseignant, pour les nouveaux élèves afin qu'une 1^{ère} prise de contact soit réalisée

Etape 2 : Remplissez le formulaire en ligne : <https://urlz.fr/llda>

Etape 3 : Remplissez la feuille « Inscriptions et tarifs 2023-2024 »

Etape 4 : Faites-nous parvenir votre règlement et la feuille « Inscriptions et tarifs 2023-2024 »

Règlement :

- **en ligne de préférence**, via le site HelloAsso <https://urlz.fr/li4D>

En fin de paiement vous pouvez corriger le montant du don pour HELLOASSO : 0€ possible

- ou **par chèque** (par l'intermédiaire de l'enseignant ou en le déposant dans la boîte aux lettres de l'AME, située à la Capéterie sur le mur d'entrée du parking).

Pour information, des portes ouvertes se dérouleront

le mercredi 7 juin et le vendredi 9 juin de 17h30 à 19h30 à l'école de musique.

32 COURS / AN (2023/2024) ADULTE ET ENFANT	TARIFS À L'ANNÉE			Montant à régler
	Essarts en Bocage		Hors Essarts en Bocage	
Adhésion annuelle (une seule par famille)	15 €		15 €	15€
Eveil Musical (4-7 ans) 45 min / sem	90 €		130 €	
Classe Boomwhackers (6-8 ans) 45 min / sem	100 €		150€	
Chœur de Môme (7-11 ans) 45 min / sem	80 €		110 €	
Formation musicale (*2) obligatoire pour tout nouvel élève	90 €		90 €	
Instrument (*1) / Chant Adulte (à partir de 12 ans)	En duo (50 min) 410	En duo (50 min) 560		
	En indivi. (30 min) 480	En indivi. (30 min) 640		
Instrument pratiqué ?	Nom et Prénom du binôme (pour les élèves en duo)			
Groupe vocal Féminin D'AME de Chœur 1h, 1 samedi/mois	50 €		50 €	
Atelier Boomwhackers (ados/adultes) 1h / sem	140 €		200 €	
Atelier groupe de musique (chant /instrument) 1h / sem	110 €		110 €	
Atelier Ensemble vocal 1h / sem	130 €		175€	
Groupe musique avec Régis 1 h / sem	110 €		110 €	
Modalités du règlement (entourer vos choix)		Echéances choisies		Montant total à régler
En ligne en 1 fois	En chèque	1 fois	3 fois 6 fois	

Autorisation parentale et règlement intérieur

Je soussigné(e), représentant légal ou adhérent de l'association de l'AME, certifie avoir pris connaissance des documents suivants (tarifs et règlement) et des obligations qui m'incombent (voir cette présente feuille au verso).

Nom et Prénom du représentant légal

Signature obligatoire du représentant légal

(*1) Instruments proposés : batterie, guitare, basse, piano, synthé, violon, saxo

(*2) L'enseignement de la formation musicale (anciennement "solfège") suit le schéma d'orientation nationale et se pratique en groupe de niveau.

(*3) Exemple de Boomwhackers <https://youtu.be/s5lqfCe8SHk>

RÈGLEMENT, soit :

- 1 seule fois > 1 règlement en ligne sur le site d'Hello Asso à la date de l'inscription <https://urlz.fr/II4D>

En fin de paiement vous pouvez corriger le montant du don pour HELLOASSO : 0€ possible

	1 chèque	encaissé	le 10 sept. 2023
- 3 fois >	3 chèques	encaissés	le 10 sept. 2023, le 10 déc. 2023, le 10 mars 2024
- 6 fois >	6 chèques	encaissés	le 10 sept., 10 oct. et 10 nov. 2024, le 10 janv., 10 mars et 10 mai 2024

PRÉCISIONS SUR LES COURS et RÈGLEMENT INTERIEUR

Nombre de cours : chaque élève a 32 cours, à réaliser sur l'année pendant la période scolaire.

Bien avoir en tête que l'enseignement d'un instrument ou du chant demande du travail à la fois en cours mais aussi à la maison.

Début / fin des cours : Les cours débiteront la semaine numéro 36 (04/09/2023). Attention, au cours de l'année, si votre cours tombe sur un jour férié, il faudra décaler d'une semaine.

Durée des cours : afin de respecter le temps des cours de chacun, veuillez bien assurer vos heures d'arrivée et de départ. Tout retard est perdu.

Responsabilité : lorsque vous déposez votre enfant à l'école de musique, surtout, assurez-vous bien de la présence du professeur. Accompagnez votre enfant dans la mesure du possible.

Absences

- o du professeur : le professeur vous préviendra de son absence et le cours annulé sera rattrapé.
- o de l'élève : il convient de prévenir le professeur. Cependant, tout cours programmé et annulé de votre part sera considéré comme effectué et ne sera donc pas reporté.

Date spectacle : nous vous la communiquerons plus tard.

Attention, des répétitions (hors cours) viendront se greffer pour préparer le spectacle de l'école. Le planning des répétitions sera accessible sur le site internet de l'AME <https://amessartais.fr/>.

Désistement

Au bout de **2 cours**, vous pouvez annuler votre inscription à l'école de musique.

APRÈS CETTE DATE, l'inscription pour l'année sera considérée comme ferme et définitive. Aucun remboursement ne pourra alors être réclamé.

Retrouvez-nous sur notre site <https://amessartais.fr/>



Contacts professeurs :

-
- **Éveil musical (4 à 7ans) et Chœur de Mômes (7 à 11ans) :** Juliette EVRARD juliette_evrard@msn.com
 - **Chant, l'Atelier Vocal Collectif & Groupe Vocal Féminin :** Cécile MORCH 06.83.58.59.45
 - **Guitare (acoustique et électrique) et Atelier groupe de musique :** David LACROIX 02.28.15.01.95 pour les élèves confirmés - Vincent POUVREAU 06.82.94.57.84 pour les élèves débutants
 - **Piano, la basse, le synthé, Atelier Boomhackers, R'Girls et formation musicale (F.M) :** Régis CRAIPEAU, directeur pédagogique 06.14.12.55.61
 - **Batterie et Atelier Boomhackers enfants :** Jean Marc POISSONNET 06.33.14.27.94
 - **Violon :** Benjamin CIRETTE 06.31.54.39.18.
-